

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 mars, sur convocation adressée le 03 mars 2026, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Le Thieulin sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : Emilie BOUNOUANE, Hervé BUISSON, Eric BRULE, Vincent CARNIS, Marie-Anne CHENESSEAU, Christine DAMAS, Michelle ELLEAUME, Olivier DANIEL, Joël FAUQUET, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, David GALLOU (suppléant de François GOBLET), Sylvie GAREL, Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Brigitte GUYON (suppléante de Michèle CAT), Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Ingrid HEURTAULT, Laurence HUARD, Gérard HUET, Jacky HULINE, Jean-Luc JULIEN, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Jocelyne MENAGER, Eric MEUNIER, Jérôme MEUNIER, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Laure DE LA RAUDIERE, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST

Pouvoirs : de Marie-Paule DOS REIS à Olivier DANIEL, Mélanie MOURANT PERINO à Jean-Claude FRIESSE, John BILLARD à Véronique THIBOUST, Philippe FORGE à Pierre GIGOU, Agnès PENFORNIS à Eric BRULE

Excusés : Jean-Pierre POIRIER, Bertrand DE LACHEISSERIE

Absents : Pascal AUBRY, Bruno BLANCHARD, Rebecca BRUNET, Frédéric DELESTRE, Patrick LAGE, Jacques MAUPU, Philippe MORELLE, Patrick PETREMENT, Bernard PUYENCHET, Michel QUENTIN

Nombre de conseillers en exercice : 55 Secrétaire de séance : Véronique THIBOUST
Nombre de conseillers présents : 38
Nombre de conseillers votants : 43

DELIBERATION N°26-021 MODIFICATION DES STATUTS DU SIRTOM DE COURVILLE-SUR-EURE, LA LOUPE ET SENONCHES

Monsieur le Président fait savoir que le Président du SIRTOM de Courville-sur-Eure, La Loupe et Senonches a fait parvenir un courrier du 16 janvier dernier à la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche concernant la modification des statuts du SIRTOM.

Ces modifications sont les suivantes :

- Modification du nombre de délégués représentant les collectivités membres au sein du syndicat (1 délégué titulaire par commune formant la communauté de communes adhérente, 1 délégué suppléant par commune formant la communauté de communes adhérente)
- Précisions quant aux compétences du syndicat
- Transfert du siège du Syndicat fixé au 8 rue des métiers, 28190 Courville-sur-Eure

Il est proposé que ces nouveaux statuts entrent en vigueur lors de la première réunion du comité syndical suivant le renouvellement général des conseils municipaux 2026.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la modification des statuts du SIRTOM de Courville-sur-Eure, La Loupe et Senonches.

Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT



La secrétaire de séance
Véronique THIBOUST

